



Yaoundé, le 14 juin 2017



PROJET DE COMMUNIQUE DE PRESSE

**Signature d'une convention de financement
du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) d'un montant de 18,3 Milliards de FCFA (27,9 M €)
entre le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et l'Agence Française
de Développement (AFD).**

Troisième phase du Programme National de Développement Participatif (PNDP Agropastoral)

Le 14 juin 2017, une convention de financement a été signée entre la République du Cameroun, représentée par Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le représentant de Madame l'Ambassadeur de l'Union européenne au Cameroun, Monsieur Mats LILJEFELT, l'Ambassadeur de France au Cameroun, M. Gilles THIBAULT, et l'Agence Française de Développement (AFD), représentée par M. Christian YOKA, Directeur Régional de l'AFD au Cameroun.

Cette convention, d'un montant en subvention de 18,3 Mds de FCFA, soit vingt 27,9 M€, porte sur l'appui du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) à la mise en œuvre de la 3^{ème} phase du Programme National de Développement Participatif (PNDP Agropastoral).

Ce financement du 11^{ème} FED délégué à l'AFD, s'inscrit dans le prolongement des actions menées par le PNDP dans ses phases 1 et 2 en appui à la maîtrise d'ouvrage communale et dont les principaux résultats à date concernent :

- ✓ La planification du développement communal par l'élaboration et/ou l'actualisation de 328 plans communaux de développement ;
- ✓ Le renforcement des ressources humaines par l'appui des communes au recrutement de 601 agents communaux ;
- ✓ La participation au financement de plus de 4000 infrastructures collectives prioritaires identifiées dans les Plans communaux de développement (PCD), dans les 10 régions et sur les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de l'éducation, de l'énergie, des transports et des infrastructures marchandes;
- ✓ la diversification de l'offre de service du PNDP, notamment à travers l'opération haute intensité de main d'œuvre (HIMO) qui a déjà permis le recrutement de plus de 1500 jeunes et l'insertion professionnelle d'environ 1000 jeunes désœuvrés, selon l'approche HIMO;
- ✓ la mise en place en cours de 12 nouvelles radios communautaires et la réhabilitation de 08 radios existantes pour soutenir l'information et la communication sur le développement économique des territoires ruraux ;
- ✓ l'appui à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'Environnement par le financement de projets REDD+ portés par les communes.

Outre les actions classiques, notamment l'appui prévu au financement de plus de 2000 projets d'investissement communaux et le renforcement des capacités de la maîtrise d'ouvrage communale, cette 3^{ème} phase sur financement 11^{ème} FED, aux côtés des ressources IDA et C2D permettra de :

- ✓ mener des études stratégiques et appuyer la formulation d'un plan d'action pour accompagner la réflexion du gouvernement dans les options de pérennisation des acquis du PNDP à horizon 2020 ;
- ✓ diversifier l'offre de service du PNDP, avec la mise en place d'un volet « agro-pastoral » qui conduira au développement d'une approche de planification et d'investissement territorial additionnelle à celle des Plans communaux de développement, en appui au développement économique local ;
- ✓ développer des stratégies permettant au PNDP de mieux prendre compte des problématiques telles que l'égalité hommes-femmes, les déplacés et réfugiés hors camp dans les zones de fragilité, et les questions sécuritaires, avec une attention particulière portée vers les régions septentrionales et de l'Est.

Ces interventions qui s'inscrivent dans la continuité des nouvelles orientations stratégiques du gouvernement, définies notamment dans son document de stratégie pour la croissance et l'emploi (horizon 2010 – 2020), devraient à terme contribuer au renforcement du processus de décentralisation et au développement économique des territoires grâce à la synergie générée par les programmes appuyés par l'AFD.

Avec cette contribution substantielle qui cible les collectivités territoriales dans les régions du Septentrion et de l'Est, la France et l'Union européenne souhaitent promouvoir une croissance inclusive, une amélioration des services de base et une consolidation

de la décentralisation dans les localités actuellement très touchées par les effets des crises dans les pays voisins. L'appui s'inscrit ainsi résolument dans la lutte contre la pauvreté.

